



Pour un rapprochement familial

Par **taous**, le **08/12/2013** à **19:45**

Bonsoir

Je suis un algérien vivant en Algérie et marié a une algérienne vivant en France et qui a sa résidence. Nous sommes mariés mais je voufrais obtenir un rapprochement familial pour rejoindre mon épouse.Quelles démarches Dois-je faire?Merci de me répondre!

Par **aguesseau**, le **09/12/2013** à **00:34**

bjr,

c'est à votre épouse de faire les démarches en france.

vous pouvez consulter ce lien sur le regroupement familial:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F11169.xhtml>

cdt